

**Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire**

(CFVU)

**Jeudi 26 février 2015**

**LA CFVU**

**Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2007 1199 du 10 août 2007**

**Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès adoptés en CA en date du 24 juin 2014**

**Après en avoir délibéré, décide :**

**Le quorum est atteint en début de séance**

**Droits d'exonération rentrée universitaire 2015/2016**

Il s'agit de voter sur les droits d'exonération de la rentrée universitaire 2015/2016, quatre votes bien distincts sont proposés.

- Le tableau des demandes d'exonération proposé sans modification par rapport à celui de l'an dernier.

**La CFVU approuve à l'unanimité le tableau des demandes d'exonération.**

Votants : 27

Pour : 27

- Le circuit du traitement des demandes d'exonération, d'annulation et de remboursement des droits d'inscription actuellement en vigueur à l'UT2J n'a jamais été voté. Une modification a été rajoutée concernant les 2èmes demandes d'exonération et plus. La décision reviendrait par délégation au responsable administratif et financier de la DIVE. Le recours gracieux reste à l'instruction du VP de la CFVU.

**La CFVU approuve à l'unanimité le circuit du traitement des demandes d'exonération, d'annulation et de remboursement des droits d'inscription**

Votants : 27

Pour : 27

- La date limite de dépôt des dossiers au bureau des affaires sociales des demandes d'annulations d'inscriptions administratives et d'exonérations est fixée au 30/10/15. Les demandes de remboursement de 50% des droits d'inscription au SED pour les étudiants boursiers pour l'année 2015/2016 est fixée au 31/12/15.

**La CFVU approuve à l'unanimité la date limite fixée au 30/10/15 pour les demandes d'annulations d'inscriptions administratives et d'exonérations, et la date limite fixée au 31/12/15 pour les demandes de remboursement de 50% des droits d'inscription au SED pour les étudiants boursiers.**

Votants : 27  
Pour : 27

- Les stages et la protection sociale : il s'agit de voter aujourd'hui sur l'assurance rapatriement pour tous les stages y compris ceux réalisés sur le territoire français. Cette option n'était pas jusqu'ici incluse dans les documents à annexer obligatoirement à la convention de stage. Celle-ci est donc proposée et conseillée à titre de recommandation du réseau JURISUP, mais n'est pas instruite de manière obligatoire dans les textes.

Ce vote est reconduit à la prochaine CFVU prévue le 26 mars 2015 dans l'attente de nouveaux éléments chiffrés auprès de différents prestataires d'assurances.

### **Le calendrier universitaire 2015/2016**

Le calendrier 2015/2016 revient sur une configuration classique car il faut savoir que des modifications avaient été apportées sur le calendrier 2014/2015 en cours compte tenu du déménagement des composantes et en particulier la suspension pédagogique de 3 semaines en février 2015.

**La CFVU approuve à l'unanimité le calendrier universitaire 2015/2016**

Votants : 27  
Pour : 27

**La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 22 janvier 2015.**

Votants : 27  
Abs : 1  
Pour : 26

**Modification du montant d'une subvention sur un projet FSDIE « Journées XIXème du foyer HAA, exposition universelle » de Lacave Lola-Valérie pour un supplément de soixante euros.**

A la dernière CFVU du 22/01/2015 une erreur s'est produite sur le montant de la subvention accordée, il s'agissait de voter un montant de 196.80 € et non pas 136.80 €

**La CFVU approuve à l'unanimité la modification du montant d'une subvention sur un projet FSDIE « Journées XIXème du foyer HAA, exposition universelle » de Lacave Lola-Valérie pour un supplément de soixante euros.**

Votants : 27  
Pour : 27

**Les nouveaux critères FSDIE projets approuvés à l'unanimité par la COMVUC du 05 février 2015.**

Les frais des voyages, l'hébergement et l'accueil (pot de bienvenue) seront dorénavant financés. Le rôle de la Commission avec la représentation étudiante via les associations, foyers et syndicats, est renforcé.

**La CFVU approuve à l'unanimité les nouveaux critères FSDIE projets.**

Votants : 27  
Pour : 27

**Double diplôme en langues étrangères, section slavistique, Russe**

Il s'agit d'un accord de coopération pour la délivrance d'un double diplôme entre l'UT2J (France) et L'Université d'Etat de Tioumen (Russie).

La COMFOI a approuvé à l'unanimité le double diplôme en langues étrangères, section slavistique, russe

La CFVU approuve à l'unanimité l'accord de coopération pour le double diplôme en langues étrangères, section slavistique, Russe

Votants : 27  
Abstention : 1  
Pour : 26

**Convention et avenants ISTHIA/MALAISIE**

C'est un partenariat entre l'ISTHIA et l'Université Taylor (Taylor's University) qui existe depuis 28 ans. Il est lié aux études en autres sur les comportements alimentaires, aux mobilités longues et aux échanges entre étudiants.

**La CFVU approuve à l'unanimité la convention et ses avenants entre l'ISTHIA à UT2J (France), l'Académie de Toulouse et la TAYLOR'S UNIVERSITY SDN BHD (Malaisie).**

Votants : 27

Pour : 27

**Désignation du deuxième représentant au Conseil du service du SCASC.**

Une candidate se propose, il s'agit de Sandra Cassagnaud personnel Biats.

**La CFVU approuve à l'unanimité la désignation de Sandra Cassagnaud en tant que 2<sup>ème</sup> représentante de la CFVU au Conseil de service du SCASC.**

Votants : 27

Pour : 27

La séance est close à 16H50.